

30 mar 2021 -09:42

L'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique : des défis structurels permanents

Chaque année, le SPF Sécurité sociale rédige un rapport de suivi de l'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique sur la base d'indicateurs sociaux européens. Le point de départ de cette analyse est l'objectif Europe 2020, qui vise à réduire le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

L'enquête EU-SILC (STATBEL) constitue un élément important de ce rapport de suivi. Cette enquête est menée chaque année dans l'Union européenne et interroge les citoyens sur leurs revenus et leurs conditions de vie.

Les tendances suivantes sont confirmées par l'enquête de 2019 :

- Les progrès vers l'objectif d'Europe 2020 sont encore limités.
- L'accès au marché du travail reste problématique pour certains groupes, en particulier pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation et les personnes d'origine extracommunautaire (non membres de l'UE27).
- L'adéquation des prestations sociales reste sous pression.

2020 a été une année spéciale. Outre la pandémie de COVID-19, qui a provoqué un choc sans précédent dans le monde entier, l'enquête belge EU-SILC (BE-SILC) a fait l'objet d'une réforme très approfondie. Cela a entraîné deux problèmes. D'une part, les données de la dernière enquête disponible (année 2019, revenu 2018) ne sont pas encore en mesure de saisir l'impact de la crise du COVID-19. D'autre part, la réforme BE-SILC a créé une rupture temporelle, de sorte que les données de cette enquête 2019 ne sont pas comparables aux données des années précédentes.

Malgré cette rupture dans la série des données, les tendances et les défis signalés dans les précédentes enquêtes EU-SILC sont confirmés dans la dernière enquête. Par exemple, les progrès vers l'objectif d'Europe 2020 sont encore limités et la distance par rapport au niveau cible reste importante (avec 2 197 000 personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2019 pour un objectif de 1 814 000 personnes).

L'accès au marché du travail reste également problématique pour certains groupes. Si l'on compare la proportion de personnes vivant dans un ménage sans emploi rémunéré en Belgique avec d'autres pays, le niveau belge reste parmi les plus élevés de l'UE. Le taux d'emploi des personnes ayant un faible niveau d'éducation est resté pratiquement stable à un niveau très bas. Ces deux groupes présentent également un risque accru de pauvreté, tout comme les personnes d'origine extracommunautaire (non membres de l'UE27).

En outre, l'adéquation des prestations sociales reste sous pression. A la demande du SPF Sécurité sociale,

L'Université d'Anvers a étudié le risque fortement accru de pauvreté des personnes vivant dans une famille sans emploi rémunéré. Leur analyse a montré que le profil plus faible de ce groupe, l'accès réduit aux prestations de chômage et l'insuffisance persistante des prestations ont joué un rôle important.

"Une protection sociale accessible et adéquate est essentielle pour lutter contre les risques de pauvreté identifiés dans ce rapport", confirme le ministre Frank Vandenbroucke. "Les observations soulignent l'importance de créer des opportunités sur le marché du travail pour tous, mais aussi de combler les lacunes en matière de protection sociale. En même temps, il reste essentiel que les prestations minimales soient suffisamment élevées et que les prestations suivent également l'évolution générale de la prospérité. Avec mes collègues de ce gouvernement, je m'engage à traduire l'accord de gouvernement en décisions tangibles sur ce point."

La ministre Karine Lalieux souligne : "Les données EU SILC nous rappellent que la lutte contre la pauvreté nécessite une approche multidimensionnelle. Il faut agir sur chaque facteur à risque à toutes les étapes de la vie des citoyens, de leur plus jeune âge jusqu'à leur pension. De l'éducation au marché du travail, en passant par l'accès aux soins médicaux, à l'énergie ou aux aides sociales, la pauvreté se combat dans tous les domaines pour ne jamais être considérée comme une fatalité. C'est la raison pour laquelle je souhaite travailler de manière concertée, avec l'ensemble des niveaux de pouvoir et les ministres de toutes les compétences, mais aussi les associations et les acteurs de terrain, à l'élaboration du quatrième plan de lutte contre la pauvreté afin que celui-ci soit, au regard de la crise, un véritable plan de relance sociale. La lutte contre la pauvreté est un enjeu qui implique l'ensemble de la société !"

Les indicateurs européens disponibles ne permettent pas encore d'appréhender les conséquences sociales de la crise du COVID-19. Le [groupe de travail "Impact social Corona" \(WG SIC\)](#), une coopération entre plusieurs institutions fédérales, dispose de données plus récentes. Celles-ci montrent que, au niveau global, les conséquences ont été initialement largement absorbées par les mesures de soutien à grande échelle. L'impact sur les revenus des ménages et sur la pauvreté était également limité au départ. Toutefois, depuis l'automne, on constate une certaine augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration et une nette augmentation de l'aide sociale complémentaire fournie par les CPAS. Plus la dépendance à l'égard des mesures de soutien dure longtemps et se concentre sur les groupes les plus faibles, plus l'impact sur la pauvreté et l'exclusion sociale est important.

Contact

- Rudi Van Dam | expert du SPF Sécurité Sociale (NL) | 0473 63 61 35 | rudi.vandam@minsoc.fed.be
- Sébastien Bastaits | expert du SPF Sécurité Sociale (FR) | 0471 51 64 88 | sebastien.bastaits@minsoc.fed.be
- Silke Laenen | experte du SPF Sécurité Sociale (NL) | 0497 94 74 53 | silke.laenen@minsoc.fed.be

- Service de presse du SPF Sécurité Sociale - @SPFSecu | 0473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be

Un résumé (en français et en néerlandais) et le rapport complet (en anglais) sont disponibles sur [notre site web](#).

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be